Nom du projet :

Automatisation des paiements des amendes des infractions routières

Description générale du projet :

Ce projet consiste à faire une analyse, dans le contexte malien, comment peut-on mettre en place un outil informatique pour la gestion des amendes des infractions routières au Mali à l’image d’autres pays tel que le Maroc. Les amandes de la circulation routière représentent un manque à gagner cruel pour l’État malien. Faute de moyen de paiement adéquat ou autres raisons des citoyens et des agents de sécurité, bon nombre de citoyens ont recours à des pratiques peu recommandées.

L’objectif de ce projet est de mettre en place, après une analyse approfondie de la question, un outil informatique pour le paiement des infractions routières au Mali.

Les différentes fonctionnalités :

Fonctionnalités principales :

La consultation des infractions de la route :

L’application offre aux utilisateurs la possibilité de consulter un ensemble d’informations relatives à leurs infractions de la route, payées ou non. Il s'agit de la date, l'heure et le lieu de l’infraction. Ainsi que le type de l’infraction, l’organisme verbalisateur, le montant à payer.

Enregistrements des policiers et usagers

Affichage des tarifs de différents types d’amande

Envoi d’une notification à celui qui commettra l’infraction

Paiement des amendes

Affichage d’une guide des infractions

Les différents utilisateurs du projet et leurs permissions :

o Les policiers

o Les usagers de la circulation

Les usagers peuvent créer un compte et payer les amendes qui leur sont imposées.

Les policiers peuvent créer leur propre compte et pour les usagers aussi. Ils signalent les infractions et imposent l’amende aux usagers.